SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Autorité contractante : Commune de Malanville

***Objet** : Equipement des Centres de santé (CS Kantro, Torozougou, Kotchi, Monnin et Godjékoara) ; des maternités de cinq (05) CSA avec des tables d'accouchements, de boites d'accouchement et des trois (03) nouvelles formations sanitaires en matériels médicaux techniques dans les CS de Kantro,Torozougoun, Kotchi*

Référence SIGMAP : F_SPDLCDI_97553

Avis n° :..09...../ MCM/SE/DST/PRMP/S-PRMP du...21..../.....10.../2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la **Commune de Malanville** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **10 Septembre 2024.**

2. La **Commune de Malanville** a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024 des fonds, FADec NON affecté et FADeC Santé afin de financer l'acquisition des matériels médicaux techniques et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'équipement des Centres de santé (CS Kantro, Torozougou, Kotchi, Monnin et Godjékoara); des maternités de cinq (05) CSA avec des tables d'accouchements ,de boites d'accouchement et des trois (03) nouvelles formations sanitaires en matériels médicaux techniques dans les CS de Kantro, Torozougoun, Kotchi**

3. La **Commune de Malanville** sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements médicaux techniques pour les centres de santé de la Commune.

Les fournitures sont en lot unique :

Les variantes ne sont pas prises en comptes.

BON A LANCER
DDCMP

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous

01

7

les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Commune de Malanville, au bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres au Secrétariat Permanant de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) situé au RDC du bâtiment principal de la Mairie de Malanville Email : s-prmp.malan@mairie.bj,**Téléphone :47 43 88 47 WhatsApp: 58 90 58 02 ;** de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes.

6. Le délai de livraison de ces fournitures est de **deux (02) mois.**

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

➢ Capacité technique et expériences

-Être une entreprise spécialisée ou groupement solidaire d'entreprise régulièrement immatriculée exerçant dans le domaine des fournitures et d'équipements médicaux, justifiée par le Registre de Commerce et Crédit Mobilier (RCCM) et/ou les statuts.

- Avoir réalisé au moins deux (02) marchés de fournitures d'équipements médicaux techniques au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022, 2021) et l'année en cours d'un montant cumulé de : **cent un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (101 694 915) F CFA** justifié par des attestations de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception en originale ou copie légalisée. L'une ou l'autre doit être appuyé de contrat (page de garde, de la page de signature et la page portant l'objet et le montant du marché) en copie légalisée ;

-Disposer d'une autorisation pour l'importation, la détention et la vente des équipements,

matériels et consommables médicaux délivrée par le Ministère de la Santé en cours de validité,

- Disposer d'un personnel d'encadrement ayant les profils, qualifications et expériences dans la livraison des matériels et équipements tel que demandé dans les critères d'évaluation et de qualification de l'Appel d'Offres.
- Disposer des matériels minimums requis pour la livraison des matériels et équipements tel que demandé dans les critères d'évaluation et de qualification de l'Appel d'Offres.

➢ **Capacité financière** :

BON A LANCER DNCMP

02

- Produire une attestation de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier agrée en République du Benin d'un montant de : **vingt millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25 423 729) F CFA.**
- Fournir les Etats financiers certifiés pour les trois dernières années (2021, 2022, 2023) Présentés par un employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés et portant la mention DGI.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Capacité technique et expérience :

-Être une entreprise spécialisée ou groupement solidaire d'entreprise régulièrement immatriculée exerçant dans le domaine des fournitures et d'équipements médicaux, justifiée par le Registre de Commerce et Crédit Mobilier (RCCM) et/ou les statuts.

-Disposer d'une autorisation pour l'importation, la détention et le vente des équipements, matériels et consommables médicaux délivrée par le Ministère de la Sante en cours de validité,

-Disposer d'un personnel d'encadrement ayant les profils, qualifications et expériences dans la livraison des matériels et équipements tel que demandé dans les critères d'évaluation et de qualification de l'Appel d'Offres.

-Disposer des matériels minimums requis pour la livraison des matériels et équipements tel que demandé dans les critères d'évaluation et de qualification de l'Appel d'Offres.

- **Capacité financière :**

-Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence présentés par un employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés et portant la mention DGI.

-Produire une attestation de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier agrée en République du Benin d'un montant de : vingt millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25 423 729) F CFA.

BON A LANCER DDCMP

-Les entreprises naissantes fourniront un bilan d'ouverture et les états financiers certifiés de leurs années d'existence présentés un comptable employé de l'entreprise

-Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels portant l'objet du marché et couvrant le délai de livraison des équipements.

Dans le cas où elles seraient attributaires du marché, les entreprises naissantes ont la

possibilité de fournir un engagement écrit de souscription d'assurance risque professionnel.

-Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois années d'existences, en lieu et place des prestations similaires, fourniront les preuves de l'expériences de leur personnel accompagné d'attestations de service fait en originale ou en copie légalisées.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du..24.. /..10./2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics Email : s-prmp.malan@mairie.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) situé au **RDC du bâtiment principal de la Mairie de Malanville, de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30**. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par le remplissage de la fiche de retrait établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

NB : *Toutes offre dont le soumissionnaire n'a pas rempli la fiche de retrait du DAO sera simplement et purement rejeté.*

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Email : s-prmp.malan@mairie.bj au plus tard le..15../..11./ 2024 à 10 heures 00 minute. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

BON A LANCER DPCMP

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) situé au **RDC du bâtiment principal de la Mairie de Malanville** à 10 heures 30 minutes.

(04)

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **un millions seize mille neuf cent quarante-neuf (1 016 949) F CFA.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *90* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées en lot unique.

Malanville, le 21 /...11../2024

La Personne Responsable des Marchés Publics

COMMUNE DE MALANVILLE * LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS *

LA PRMP

SARE

SARE K. S. Justin

BON A LANCER

DDCMP